



Jean-Baptiste MILIEN

Associé

Conseil en Propriété Industrielle

Mandataire agréé près l'Office Européen des Brevets

**European Patent Litigator – Juridiction unifiée du brevet
Responsable du bureau de Rennes**

Médiateur, inscrit sur la liste des médiateurs de la Cour d'Appel de Paris

Tél. + 33 2 21 07 04 29

jean-baptiste.miliens@germainmaureau.com

Jean-Baptiste a débuté sa carrière dans l'industrie nucléaire en R&D dans le groupe AREVA, avant de rejoindre un Cabinet de Conseils en Propriété Industrielle de premier ordre, dans lequel il a pu exercer pendant une quinzaine d'années et acquérir une expertise en procédure d'obtention de brevets et contentieux. Il a rejoint le Cabinet Germain Maureau en 2021 et devient associé en 2025. Il est élu vice-président de la CNCPI en décembre 2024. Jean-Baptiste est responsable du bureau de Rennes.

Carrière

- **Depuis 2021 : Cabinet Germain Maureau**

Domaines techniques : mécanique, physique, aéronautique/aérospatial, automobile, dispositifs médicaux, procédés industriels / fabrication additive, énergie, bâtiment

Domaines d'expertises : brevets, contrats, contentieux (contrefaçon, saisie contrefaçon, nullité, etc.) procédures orales devant l'OEB (examen, opposition et recours), médiation, audits, liberté d'exploitation

- Accompagnement de tout type de clientèle, start-up, PME, société multinationale, domestique ou étrangère

- **2007 – 2021 : Cabinet Beau de Loménie**

- Conseil en Propriété Industrielle / Mandataire en Brevets Européens

- **2004 – 2007 : AREVA NP (Framatome)**

- Ingénieur d'étude en mécanique

Formation

- Conseil en Propriété Industrielle
- Mandataire en Brevets Européens
- CEIPI Brevets
- DU contentieux des brevets en Europe
- Master 2 Propriété industrielle - Université de Strasbourg
- Ingénieur ENSTA Paris
- Diplôme Universitaire de Médiateur (Parties 1 & 2, Ifomène, Paris)

Associations professionnelles

- Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle (CNCPI) – Vice-président de la CNCPI (Mandat 2025-2026)
- Institut des mandataires agréés près l'Office européen des brevets (EPI)
- Association Internationale pour la Protection de la Propriété Intellectuelle (AIPPI)
- Membre du jury de l'EQF

Compétences linguistiques

- Anglais